

REFONTE DES DIPLOMES EN TRAVAIL SOCIAL : ATTENTION DANGER



Section Gironde



INTERCO 33



Le gouvernement et les employeurs veulent réduire les temps de formation et sous payer les travailleurs sociaux, pour faire des économies. Tout ceci à travers un processus complexe où nous serions soi-disant consultés EGTS (états généraux du travail social, CPC (commission professionnelle consultative.) Ce sont toutes les formations en travail social qui seraient impactées : AMP, AVS, TISF, ME, ES, ASS, EJE, CESF, ETS, CAFERUIS, CAFDES.

Ce projet de réforme prévoit :

- L'abandon de la reconnaissance au niveau licence des diplômes de niveaux III (ES, ASS, CESF, ETS, EJE)
- La disparition de diplômes d'État existants, au profit d'un diplôme unique de travailleur social en 2 ans ! Une 3^{ème} année optionnelle orienterait le cursus vers de l'ingénierie sociale et ou de la coordination d'équipe professionnelle.
- Des formations tronquées : le **temps de formation théorique** serait diminué d'1/3 provoquant un appauvrissement des savoirs et des compétences (50h d'écart seulement d'enseignements théoriques entre Moniteur-trices et Educateur-trices), les **stages pratiques** seraient ramenés à 8 mois remettant en cause le caractère professionnel de la formation, basé sur l'alternance.

Cette réforme serait une atteinte à la qualité d'éducation, de soin et d'accompagnement social, dans un contexte où les situations des personnes se complexifient, nécessitant pour les travailleurs sociaux un niveau de compétence élevé. Ce qui nous conduit à exiger un niveau de formation supérieure **élevée** comme dans les autres pays européens. (Bac+3 à Bac+5) et une reconnaissance de notre qualification. Nous soutenons une logique de professions différentes, avec des compétences spécifiques et complémentaires, une logique de métiers reconnus par des diplômes d'état et payés correctement.

Nous voulons la garantie d'une formation qualifiante par une véritable alternance, des stages longs garants d'une véritable professionnalisation et la fin des palinodies sur les gratifications !

NON AUX FORMATIONS LOW-COST.

Exigeons le retrait immédiat du projet de refonte des diplômes d'Etat !

Nous appelons tous les travailleurs sociaux, les cadres de l'action sociale ainsi que les étudiants en formation en travail social, les formateurs, les chercheurs, les personnes concernées par le Travail social à se mobiliser et à nous rejoindre pour agir ensemble.

Nous vous appelons à signer cette pétition initiée par le collectif [avenir éducs](#) :

nous exprimons :

1- Notre refus de toute nouvelle réforme des diplômes et classification des métiers qui n'aurait pas été concertée avec les acteurs concernés.

2- Notre volonté de préserver une logique de métiers dont l'un des aspects est la forte qualification pour l'accompagnement direct auprès des publics.

3- L'impérieuse nécessité de reconnaître et consolider les dimensions cliniques dans tous les métiers de la relation et du lien social qui respectent des temporalités particulières, s'appuient sur des pratiques renouvelées et des dynamiques individuelles et collectives.

http://www.petitions24.net/travail_social_participons_a_l_avenir_de_nos_metiers

Contactez notre collectif girondin : metiersdusocial@laposte.net , rejoignez nous.

MEETING DEBAT JEUDI 4 JUIN 18h IRTS TALENCE

rassemblant travailleurs sociaux, formateurs, et étudiants, il permettra d'approfondir notre connaissance de ces projets néfastes et de préparer une :

journée nationale de défense des diplômes et des métiers le jeudi 25 juin.

Ne laissons pas laisser passer ce projet dit de ré-architecture des diplômes en Travail Social, contraire aux intérêts des personnes accompagnées et des travailleurs sociaux. Cette « refonte » fait l'unanimité contre elle, de Paul Fustier, à Joseph Rouzel, Michel Chauvière, ou Philippe Gaberan.

Métiers et diplômes :

AMP Aide médico-psychologique
ASS Assistant de service social
CAFERUIS Chef de service, encadrant de proximité
CESF Conseiller en économie sociale familiale
DEIS Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale
CAFERUIS Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale
EJE Educateur de jeunes enfants
ES Educateur spécialisé
ETS Educateur technique spécialisé
ME Moniteur - éducateur
TISF Technicien de l'intervention sociale et familiale